

A close-up photograph of a person's hand pulling a silver car door handle on a dark-colored car. The background is blurred, showing what appears to be a car wash or a similar industrial setting with overhead lights.

REVENU
QUÉBEC



JUSTE.
POUR TOUS.

EXEMPLES DE FACTURES

MESURES SUR LA FACTURATION OBLIGATOIRE DANS
LE SECTEUR DU TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES

Cette publication a été rédigée par Revenu Québec.

© Revenu Québec, 2021

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de Revenu Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1 Directives	5
1.1 Configuration de votre compte utilisateur	5
1.1.1 Renseignements obligatoires	5
1.1.2 Renseignement facultatif	5
1.2 Facturation	5
1.2.1 Saisie manuelle à effectuer	5
1.2.1.1 Valeurs stables (par défaut)	5
1.2.1.2 Valeurs variables (peut varier à chaque facture)	6
1.2.2 Renseignements générés automatiquement par le SEV	6
2 Exemples de factures	7
2.1 Course normale	8
2.1.1 Prix déterminé par un taximètre	8
2.1.1.1 Course payée en argent comptant	8
2.1.1.2 Course payée avec une carte de débit	8
2.1.1.3 Course payée avec un coupon	9
2.1.1.4 Course payée avec un certificat-cadeau	9
2.1.2 Prix déterminé par un tarif fixe	10
2.1.2.1 Course payée avec une carte de crédit	10
2.1.3 Client parti sans payer	10
2.1.3.1 Course impayée	10
2.2 Course liée à un service de transport adapté ou collectif	11
2.2.1 Course liée à un service de transport adapté	11
2.2.1.1 Production d'une addition (facultatif)	11
2.2.1.2 Production d'un reçu de fermeture	12
2.3 Course effectuée dans le cadre d'un contrat	12
2.3.1 Présence d'un contrat	13
2.3.1.1 Prix déterminé dans le cadre d'une entente conclue (1 ^{er} juin 2021)	13
2.3.1.2 Prix déterminé dans le cadre d'une entente conclue (22 décembre 2021)	14
2.4 Autre type de transport	14
2.4.1 Prix déterminé dans le cadre d'une entente conclue	14
2.4.1.1 Course payée avec plusieurs modes de paiement	14
2.5 Mode « Formation »	15
2.5.1 Prix déterminé par un taximètre	15
2.5.1.1 Course payée en argent comptant	15

INTRODUCTION

Cette publication s'adresse à vous si vous exploitez une entreprise de taxi ou si vous êtes un chauffeur employé d'un exploitant d'une entreprise de taxi. Elle constitue un guide de base pour la production de factures et la transmission des renseignements prescrits (obligatoires) dans le cadre de l'application des mesures sur la facturation obligatoire dans le secteur du transport rémunéré de personnes. Les mesures sur la facturation obligatoire impliquent principalement que l'exploitant doit

- nous transmettre, au moyen d'un système d'enregistrement des ventes (SEV) certifié, les renseignements obligatoires à la fin de chaque course;
- remettre sans délai au client une facture contenant les renseignements obligatoires produite au moyen de ce SEV et de conserver une copie de celle-ci.

Notez que, si vous effectuez une course en vertu d'un contrat conclu avec un client ou si vous fournissez un service de transport adapté ou collectif, le moment où vous devez nous transmettre les renseignements obligatoires et celui où vous devez remettre la facture au client pourraient être différents de ceux mentionnés ci-dessus.

Ce document renferme, entre autres,

- des directives concernant la configuration de votre compte utilisateur;
- des directives concernant la facturation;
- des exemples détaillés de factures selon diverses situations.

Ce document ne remplace pas les dispositions des lois et règlements correspondants. Il vous est fourni à titre informatif seulement.



1 DIRECTIVES

1.1 Configuration de votre compte utilisateur

Avant de produire votre première facture, vous devez inscrire les renseignements suivants au moment de configurer votre compte utilisateur. Ces renseignements seront enregistrés dans votre certificat ou affichés sur chaque facture que vous produirez. Notez que plusieurs renseignements sont obligatoires et qu'un seul est facultatif.

1.1.1 Renseignements obligatoires

- Nom usuel de votre entreprise (nom d'une personne morale ou physique)
- Nom du chauffeur
- Numéro d'inscription au fichier de la TPS (p. ex., 123456789RT0001)
- Numéro d'inscription au fichier de la TVQ (p. ex., 1234567890TQ0001)
- Numéro de dossier relatif à la facturation obligatoire (p. ex., TR0001)
- Code d'autorisation que vous avez obtenu (p. ex., A9A9-A9A9)

1.1.2 Renseignement facultatif

- Adresse de l'exploitant

1.2 Facturation

Au moment de produire une facture, vous devez vous assurer que tous les renseignements exigés par les mesures sur la facturation obligatoire sont saisis dans le SEV, tant ceux devant être transmis que ceux devant figurer sur la facture. Notez que certains renseignements peuvent être générés automatiquement selon le SEV utilisé. Voici des exemples de renseignements que vous devez saisir manuellement et d'autres que votre SEV pourrait générer automatiquement.

1.2.1 Saisie manuelle à effectuer

1.2.1.1 Valeurs stables (par défaut)

- Mode de transaction : « Opérationnel »
 - Autre mode de transaction possible : « Formation »
- Mode d'impression : « Facturation »
 - Autres modes d'impression : « Reproduction », « Duplicata », « Parti sans payer » et « Annulation »
- Type de transaction : « Reçu de fermeture »
 - Autres types de transaction : « Soumission », « Estimation » et « Addition »
- Support d'impression : « Papier ou électronique »



1.2.1.2 Valeurs variables (peut varier à chaque facture)

- Quantité, description de l'item, prix et indicateur relatif à l'application de la TVQ et de la TPS à la fourniture vendue
- Mode de paiement utilisé par le client (argent comptant, carte de débit, carte de crédit, etc.)

1.2.2 Renseignements générés automatiquement par le SEV

- Numéro de facture
- Date de la transaction
- Montants (sous-total, TPS, TVQ, total, etc.)
- Référence à une ou plusieurs factures précédentes, si applicable
- Signatures numériques
- Mentions sur la facture (« FACTURE ORIGINALE », « PAIEMENT REÇU », « PROBLÈME DE COMMUNICATION », etc.)
- Code QR
- Numéro de transaction du MEV-WEB et moment où il a traité la transaction



2 EXEMPLES DE FACTURES

Cette partie présente des exemples détaillés de factures contenant les renseignements obligatoires selon diverses situations. Pour chacun de ces exemples, le tableau de gauche vous indique les renseignements que vous devez saisir dans votre SEV afin de produire la facture affichée à droite du tableau. Notez que si le prix d'une fourniture inclut les taxes, c'est-à-dire dans le cas où le prix est calculé par un taximètre, votre SEV se charge d'extraire les montants de la TPS et de la TVQ afin de les afficher distinctement sur chaque facture.

NOTE

Chaque exploitant peut afficher le nom du chauffeur sur ses factures, mais ce n'est pas obligatoire. Dans les exemples présentés dans ce document, seuls les renseignements **obligatoires** sont affichés sur les factures.

Dans certains cas, un item peut être suivi d'une précision supplémentaire. Dans les exemples ci-dessous, la précision est précédée d'une flèche (►). Notez que certaines précisions sont générées automatiquement par votre SEV.

Afin d'alléger le contenu du document, nous vous présentons seulement des exemples de hauts de factures. Chaque facture doit se terminer avec un code QR, le moment où nous avons traité la requête et le numéro de la transaction (voir l'exemple ci-dessous). Ces renseignements sont générés automatiquement par le SEV.

Exemple du bas d'une facture



Les factures ci-après sont produites au nom de l'entreprise fictive « Taxe-i ».

Par ailleurs, l'imprimante de reçus est nécessaire si vous devez remettre une facture à un client qui pourrait choisir de la recevoir sur support papier.

Les renseignements en **rouge**, sous les sections grises, sont ceux que vous devez saisir, alors que ceux en noir sont ceux que votre SEV devrait générer automatiquement.



2.1 Course normale

2.1.1 Prix déterminé par un taximètre

2.1.1.1 Course payée en argent comptant

Vous effectuez une course normale, et le montant indiqué sur le taximètre à la fin de la course est de 20,00 \$. Le passager paie à bord du véhicule avec de l'argent comptant.

Qui doit produire la facture? Le chauffeur				
À qui doit être remise la facture? Au passager				
Quand doit être remise la facture? Sans délai, à la fin de la course				
Mode de transaction		Mode d'impression	Type de transaction	
Opérationnel		Facturation	Reçu de fermeture	
Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif taxi. ► redevance@0,90 \$	20,00 \$	FP	Argent comptant

Taxe-i	
2021-06-01 08:00:00 FACTURE #100001	
1 Tarif taxi.	17,39 \$ FP
redevance@0,90 \$	
SOUS-TOTAL	17,39 \$
TPS: 123456789 RT 0001 TVQ: 1234567890 TQ 0001	
ARGENT COMPTANT	
=====	
TPS:	0,87 \$
TVQ:	1,74 \$
TOTAL:	20,00 \$
PAIEMENT REÇU	

2.1.1.2 Course payée avec une carte de débit

Vous effectuez une course normale, et le montant indiqué sur le taximètre à la fin de la course est de 20,00 \$. Le passager paie à bord du véhicule avec une carte de débit.

Qui doit produire la facture? Le chauffeur				
À qui doit être remise la facture? Au passager				
Quand doit être remise la facture? Sans délai, à la fin de la course				
Mode de transaction		Mode d'impression	Type de transaction	
Opérationnel		Facturation	Reçu de fermeture	
Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif taxi. ► redevance@0,90 \$	20,00 \$	FP	Carte de débit

Taxe-i	
2021-06-01 08:15:00 FACTURE #100002	
1 Tarif taxi.	17,39 \$ FP
redevance@0,90 \$	
SOUS-TOTAL	17,39 \$
TPS: 123456789 RT 0001 TVQ: 1234567890 TQ 0001	
CARTE DE DÉBIT	
=====	
TPS:	0,87 \$
TVQ:	1,74 \$
TOTAL:	20,00 \$
PAIEMENT REÇU	



2.1.1.3 Course payée avec un coupon

Vous effectuez une course normale, et le montant indiqué sur le taximètre à la fin de la course est de 20,00 \$. Le passager paie à bord du véhicule avec un coupon (p. ex., Taxis Unis).

Qui doit produire la facture?				
Le chauffeur				
À qui doit être remise la facture?				
À la personne qui est tenue de payer la course ou au répartiteur (selon le coupon)				
Quand doit être remise la facture?				
Sans délai, à la fin de la course				
Mode de transaction		Mode d'impression	Type de transaction	
Opérationnel		Facturation	Reçu de fermeture	
Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif taxi. ► redevance@0,90 \$	20,00 \$	FP	Coupon

Taxe-i	
2021-06-01 08:30:00	
FACTURE #100003	
1 Tarif taxi.	17,39 \$ FP
redevance@0,90 \$	
SOUS-TOTAL	17,39 \$
TPS: 123456789 RT 0001	
TVQ: 1234567890 TQ 0001	
COUPON	
=====	
TPS:	0,87 \$
TVQ:	1,74 \$
TOTAL:	20,00 \$
PAIEMENT REÇU	

2.1.1.4 Course payée avec un certificat-cadeau

Vous effectuez une course normale, et le montant indiqué sur le taximètre à la fin de la course est de 20,00 \$. Le passager paie à bord du véhicule avec un certificat-cadeau (p. ex., Cool Taxi).

Qui doit produire la facture?				
Le chauffeur				
À qui doit être remise la facture?				
À la personne qui est tenue de payer la course ou au répartiteur				
Quand doit être remise la facture?				
Sans délai, à la fin de la course				
Mode de transaction		Mode d'impression	Type de transaction	
Opérationnel		Facturation	Reçu de fermeture	
Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif taxi. ► redevance@0,90 \$	20,00 \$	FP	Certificat-cadeau

Taxe-i	
2021-06-01 08:45:00	
FACTURE #100004	
1 Tarif taxi.	17,39 \$ FP
redevance@0,90 \$	
SOUS-TOTAL	17,39 \$
TPS: 123456789 RT 0001	
TVQ: 1234567890 TQ 0001	
CERTIFICAT-CADEAU	
=====	
TPS:	0,87 \$
TVQ:	1,74 \$
TOTAL:	20,00 \$
PAIEMENT REÇU	



2.1.2 Prix déterminé par un tarif fixe

2.1.2.1 Course payée avec une carte de crédit

Vous effectuez une course normale à tarif fixe de 41,00 \$ à partir d'un aéroport. Le passager paie à bord du véhicule avec une carte de crédit.

Qui doit produire la facture?
Le chauffeur

À qui doit être remise la facture?
Au passager

Quand doit être remise la facture?
Sans délai, à la fin de la course

Mode de transaction	Mode d'impression	Type de transaction
Opérationnel	Facturation	Reçu de fermeture

Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif fixe r.	41,00 \$	FP	Carte de crédit
1	Redevance	0,90 \$	FP	

Taxe-i
2021-06-01 09:00:00
FACTURE #100005

1 Tarif taxi r.	35,66 \$	FP
1 Redevance	0,90 \$	FP
SOUS-TOTAL	36,56 \$	

TPS: 123456789 RT 0001
TVQ: 1234567890 TQ 0001

CARTE DE CRÉDIT

=====

TPS:	1,83 \$
TVQ:	3,65 \$
TOTAL:	42,04 \$

PAIEMENT REÇU

2.1.3 Client parti sans payer

2.1.3.1 Course impayée

Vous effectuez une course normale, et le montant indiqué sur le taximètre à la fin de la course est de 20,00 \$. Le passager a quitté le véhicule sans payer la course.

Qui doit produire la facture?
Aucune facture ne doit être produite par qui que ce soit. Le chauffeur doit cependant transmettre les renseignements obligatoires.

À qui doit être remise la facture?
Aucune facture ne doit être remise à qui que ce soit. Le chauffeur doit cependant transmettre les renseignements obligatoires.

Quand doit être remise la facture?
Aucune facture ne doit être remise à quelque moment que ce soit. Le chauffeur doit cependant transmettre les renseignements obligatoires sans délai, à la fin de la course.

Mode de transaction	Mode d'impression	Type de transaction
Opérationnel	Parti sans payer	Reçu de fermeture

Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif taxi.	20,00 \$	FP	Sans objet

AUCUNE FACTURE



2.2 Course liée à un service de transport adapté ou collectif

Dans le cas d'une course liée à un service de transport adapté ou collectif, vous devez transmettre les renseignements obligatoires pour une période visée en produisant une facture immédiatement avant de demander le paiement au client ou au répartiteur. Cette transaction correspond au reçu de fermeture et elle permettra de regrouper, dans une seule transmission, l'ensemble des courses effectuées et facturées pour **un même client**.

Vous pouvez également choisir de produire une addition à ce moment, mais cela est facultatif. Si vous choisissez de le faire, notez que l'addition doit se conclure par un reçu de fermeture à la fin de la période de facturation. S'il y a des corrections à apporter plus tard, l'exploitant peut corriger la facture produite en y indiquant le bon montant.

NOTE

Il est de votre responsabilité de déterminer si les courses de transport adapté et collectif que vous effectuez sont exemptées de l'application de la redevance de 0,90 \$.

2.2.1 Course liée à un service de transport adapté

Dans le cadre d'un contrat avec un CHSLD, vous avez effectué 14 courses liées à un service de transport adapté pendant une semaine. À la fin de la semaine, vous demandez le paiement à votre répartiteur, qui vous paiera un mois plus tard.

Au moment de demander le paiement, vous devez transmettre les renseignements et produire une facture (reçu de fermeture ou addition) pour l'ensemble des courses effectuées pendant la période de facturation (une semaine). Cette facture devra être remise au répartiteur ou au CHSLD, à votre choix.

2.2.1.1 Production d'une addition (facultatif)

Qui doit produire la facture?

L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur **peut** produire une addition pour préparer le reçu de fermeture, mais ils ne doivent la remettre à personne.

À qui doit être remise la facture?

Aucune addition ne doit être remise à qui que ce soit.

Quand doit être remise la facture?

Aucune addition ne doit être remise à quelque moment que ce soit. L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur **peut** réviser l'addition après chaque course pour préparer le reçu de fermeture.

AUCUNE FACTURE

Mode de transaction	Mode d'impression	Type de transaction
Opérationnel	Facturation	Addition

Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tr. adapté ▶ début : 2021-06-01 ▶ fin : 2021-06-07	200,00 \$	FP	Sans objet
14	courses			



2.2.1.2 Production d'un reçu de fermeture

Qui doit produire la facture?

L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur

À qui doit être remise la facture?

À la personne qui est tenue de payer la course (CHSLD) ou au répartiteur

Quand doit être remise la facture?

Sans délai, à la fin de la course

Mode de transaction	Mode d'impression	Type de transaction
Opérationnel	Facturation	Reçu de fermeture

Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tr. adapté ▶ début : 2021-06-01 ▶ fin : 2021-06-07	200,00 \$	FP	Porté au compte
14	courses			

Taxe-i	
2021-06-07 09:30:00	
FACTURE #100007-1	
1 Tr. adapté	200,00 \$ FP
nom: CHSLD	
9876543210TQ0001	
début : 2021-06-01	
fin : 2021-06-07	
14 courses	
SOUS-TOTAL	200,00 \$
TPS: 123456789 RT 0001	
TVQ: 1234567890 TQ 0001	
PORTÉ AU COMPTE	

TPS:	10,00 \$
TVQ:	19,95 \$
TOTAL:	229,95 \$
PAIEMENT REÇU	

2.3 Course effectuée dans le cadre d'un contrat

Si vous effectuez une course en vertu d'un contrat conclu, verbalement ou par écrit, avec un client qui reporte le paiement de la course à un moment autre qu'à la fin de celle-ci, vous devez sélectionner « Tarif fixe c. » dans votre SEV. Cette transaction permettra de regrouper dans une ou deux transmissions, selon le cas, l'ensemble des courses prévues au contrat.

Cette façon de faire s'applique à tous les types de contrats, et ce, que les courses soient effectuées au moyen d'un taxi traditionnel ou d'une limousine. Cependant, elle ne s'applique pas aux courses liées au transport organisé ou coordonné par l'intermédiaire d'une plateforme ou d'un système électronique, ni à celles liées au transport adapté ou collectif (voyez la partie 2.2 du présent document).



2.3.1 Présence d'un contrat

Vous effectuez un transport de personnes par limousine après avoir conclu une entente avec l'Entreprise ABC. L'entente est conclue le 1^{er} juin 2021, la dernière course a lieu le 21 décembre 2021 et le paiement des courses effectuées en vertu du contrat est demandé à l'Entreprise ABC le 22 décembre 2021. La facture sera payée par chèque.

Une **première transmission** doit être effectuée au moment de conclure l'entente (1^{er} juin 2021). Cette transaction correspond à une addition. Cette addition peut contenir la précision « Limousine » et doit préciser la date de la dernière course prévue (21 décembre 2021).

2.3.1.1 Prix déterminé dans le cadre d'une entente conclue (1^{er} juin 2021)

Qui doit produire la facture?

Aucune facture ne doit être produite par qui que ce soit. L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur doit cependant transmettre les renseignements obligatoires.

À qui doit être remise la facture?

Aucune facture ne doit être remise à qui que ce soit. L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur doit cependant transmettre les renseignements obligatoires.

Quand doit être remise la facture?

Aucune facture ne doit être remise à quelque moment que ce soit. L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur doit cependant transmettre les renseignements obligatoires.

AUCUNE FACTURE

Mode de transaction	Mode d'impression	Type de transaction
Opérationnel	Facturation	Addition

Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif fixe c. ▶ Limousine ▶ Date : 2021-12-21	200,00 \$	FP	Sans objet

La facture doit être remise à Entreprise ABC au moment de demander le paiement, soit le 22 décembre 2021. Cette date correspond au moment où tous les renseignements devant figurer sur la facture sont connus. La facture correspond à un reçu de fermeture, qui peut contenir la précision « Limousine » et qui doit préciser la date de la dernière course (21 décembre 2021).

Vous devez effectuer une deuxième transmission avant de remettre la facture. Celle-ci est effectuée automatiquement par le SEV au moment où vous produisez le reçu de fermeture.



2.3.1.2 Prix déterminé dans le cadre d'une entente conclue (22 décembre 2021)

Qui doit produire la facture?				
L'exploitant de l'entreprise de taxi ou le chauffeur				
À qui doit être remise la facture?				
À la personne qui est tenue de payer la ou les courses effectuées dans le cadre du contrat (Entreprise ABC)				
Quand doit être remise la facture?				
Lorsque le paiement est dû et que les renseignements sont connus (22 décembre 2021)				
Mode de transaction		Mode d'impression	Type de transaction	
Opérationnel		Facturation	Reçu de fermeture	
Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif fixe c. ▶ Limousine ▶ Date : 2021-12-21	200,00 \$	FP	Chèque

Taxe-i	
2021-12-22 09:45:00	
FACTURE #100008-1	
1 Tarif fixe c.	200,00 \$ FP
Limousine	
Date : 2021-12-21	
SOUS-TOTAL	200,00 \$
TPS: 123456789 RT 0001	
TVQ: 1234567890 TQ 0001	
CHÈQUE	
=====	
TPS:	10,00 \$
TVQ:	19,95 \$
TOTAL:	229,95 \$
PAIEMENT REÇU	

2.4 Autre type de transport

2.4.1 Prix déterminé dans le cadre d'une entente conclue

Vous effectuez une livraison de colis pour un tarif de 20,00 \$. Le client paie sur réception du colis, une partie en argent comptant et l'autre avec une carte de crédit (paiement mixte).

NOTE

La livraison de colis n'est pas visée par les mesures sur la facturation obligatoire. Toutefois, il est possible de produire une facture pour ce type de fourniture.

2.4.1.1 Course payée avec plusieurs modes de paiement

Qui doit produire la facture?				
Le chauffeur				
À qui doit être remise la facture?				
Le client				
Quand doit être remise la facture?				
Sans délai, au moment de la livraison				
Mode de transaction		Mode d'impression	Type de transaction	
Opérationnel		Facturation	Reçu de fermeture	
Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Autre ▶ livraison	200,00 \$	FP	Paiement mixte

Taxe-i	
2021-06-01 10:00:00	
FACTURE #100009	
1 Autre	20,00 \$ FP
livraison	
SOUS-TOTAL	20,00 \$
TPS: 123456789 RT 0001	
TVQ: 1234567890 TQ 0001	
PAIEMENT MIXTE	
=====	
TPS:	1,00 \$
TVQ:	2,00 \$
TOTAL:	23,00 \$
PAIEMENT REÇU	

2.5 Mode « Formation »

Avant de produire vos premières factures, vous pouvez vous familiariser avec votre SEV. Pour ce faire, vous devez choisir le mode de transaction « Formation ».

Dans l'exemple ci-dessous, nous avons utilisé les mêmes informations que celles de l'exemple présenté à la partie 2.1 pour produire un document en mode « Formation ».

IMPORTANT

Assurez-vous d'utiliser le mode « Formation » pour produire ce type de document afin d'éviter de nous transmettre de mauvaises informations.

2.5.1 Prix déterminé par un taximètre

2.5.1.1 Course payée en argent comptant

Qui doit produire la facture?

Aucune facture ne doit être produite par qui que ce soit.

À qui doit être remise la facture?

Aucune facture ne doit être remise à qui que ce soit.

Quand doit être remise la facture?

Aucune facture ne doit être remise à quelque moment que ce soit.

Mode de transaction	Mode d'impression	Type de transaction
Formation	Facturation	Reçu de fermeture

Quantité	Description	Prix	Taxes	Mode de paiement
1	Tarif taxi. redevance@0,90 \$	20,00 \$	FP	Argent comptant

Taxe-i	
2021-06-01 10:15:00	
FACTURE #100010	
1 Tarif taxi.	17,39 \$ FP
redevance@0,90 \$	
SOUS-TOTAL	17,39 \$
TPS: 123456789 RT 0001	
TVQ: 1234567890 TQ 0001	
ARGENT COMPTANT	
=====	
TPS:	0,87 \$
TVQ:	1,74 \$
TOTAL:	20,00 \$
*** DOCUMENT DE FORMATION ***	
NE PAS REMETTRE AU CLIENT	



POUR NOUS JOINDRE

PAR INTERNET

Nous vous invitons à visiter notre site Internet, à l'adresse revenuquebec.ca, et plus particulièrement notre sous-section consacrée à la facturation obligatoire dans le secteur du transport rémunéré de personnes. Vous y trouverez de l'information et une liste de publications qui vous aideront à respecter les obligations liées à la facturation obligatoire.

PAR TÉLÉPHONE

Communiquez avec nous par téléphone si vous désirez obtenir de l'information sur l'interprétation ou l'application des mesures liées à la facturation obligatoire, ou sur l'obtention, le remplacement ou l'annulation d'un code d'autorisation.

Heures d'accessibilité des services

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 30 et mercredi : 10 h – 16 h 30

Québec

418 652-6014

Montréal

514 287-2014

Ailleurs

1 855 271-0519 (sans frais)

PAR LA POSTE

Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie

Revenu Québec
C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

Québec et autres régions

Revenu Québec
3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5